



COMMUNIQUÉ : ORGANISATION DE CONSULTATIONS DE PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) AU CHFD

Du 11 mars 2020 au 22 avril 2020

La Direction du Centre Hospitalier François Dunan informe la population de l'organisation de consultations de PMI.

Ces consultations sont organisées de la manière suivante :

- **Les consultations de pédiatrie** sont fixées :
Les mercredis après-midi de 13h30 à 17h00 (du 11 mars au 22 avril 2020) avec le Docteur OGIER.
- **La sage-femme** sera disponible si besoin sur la même plage horaire pour toute question ou consultation.

Pourquoi venir en PMI ?

1- Pour rencontrer le médecin de pédiatrie

- Afin de réaliser un examen de prévention et de suivi du développement de votre enfant de moins de 6 ans.
- Afin de discuter et/ou réaliser les vaccinations.
- Afin d'échanger de la santé de votre enfant, de tout ce qui pourrait vous poser question ou vous inquiéter : développement psychomoteur, langage, sommeil, alimentation, accidents domestiques...

2- Pour rencontrer une sage-femme

- Afin d'échanger autour de votre santé de femme, de votre suivi gynécologique, de contraception, de l'allaitement de votre enfant.
- Afin d'organiser votre suivi précoce du post-partum et celui de votre bébé dans le 1^{er} mois.

Comment s'y prendre ?

Consultations médicales gratuites sans rendez-vous. Sentez-vous libre de venir nous voir si vous en ressentez le besoin les **mercredis après-midi entre 13h30 et 17h00**.

Pensez bien à passer par le bureau des entrées en précisant que vous venez pour une consultation PMI médecin ou sage-femme.

Adresse : Service de maternité – 1^{er} étage – Centre Hospitalier François Dunan – Bvd Port en Bessin – 97 500 Saint-Pierre et Miquelon

La Direction du CHFD